

Une relecture du paradoxe de la valeur à travers les travaux de Pellegrino Rossi

Arnaud Diemer
IUFM D'Auvergne

En analysant la question de la valeur comme une pré-condition nécessaire à l'établissement de son concept de richesse nationale, Adam Smith (1776) a attiré l'attention de ses lecteurs sur les forces naturelles et celles du marché qui influencent la valeur [*le prix*] à long terme et à court terme (Béraud, 1992). La question des prix (et plus particulièrement celle des échanges) obéit cependant à des règles que les hommes observent naturellement, en échangeant les marchandises les unes contre les autres (ou contre de l'argent). Ces règles déterminent ce que Smith appelle la «*Valeur relative ou échangeable*» des marchandises. Il observe ainsi que le mot valeur a deux significations : «*the value in use*» (la valeur en usage) et «*the value in exchange*» (la valeur d'échange). La première selon Smith exprime «*l'utilité d'un objet particulier*» alors que la seconde souligne «*la faculté que donne la possession de cet objet d'en acheter d'autres marchandises*» (1776, [1991, livre I, chap IV, p 96]). Dans le fameux paradoxe de la valeur, certains biens ont beaucoup d'utilité, mais un prix faible (eau), alors que d'autres ont peu d'utilité, mais un prix élevé (diamant). Ayant introduit ce paradoxe, Smith va arbitrairement et sans explication, détourner son attention de l'utilité pour la diriger vers la nature et la mesure de la valeur d'échange : «*Pour éclaircir les principes qui déterminent la valeur échangeable des marchandises, je tâcherai d'établir : premièrement...secondement...troisièmement...*» (1776, [1991, livre I, chap IV, p. 97).

Rejetant l'opposition entre valeur d'échange et valeur d'usage, J-B Say (souvent présenté comme un vulgarisateur de la pensée de Smith) va réinterpréter les concepts fondamentaux de la pensée classique en se focalisant, d'une part sur l'utilité et sa relation avec la valeur (Diemer, 2000), d'autre part, sur la recherche des fondements de l'offre et la demande (Arena, 2000). Ses résultats seront cependant quelque peu contrastés. D'un côté, il prolonge la confusion analytique - le paradoxe de la valeur - qui fera l'objet d'une longue correspondance avec David Ricardo. De l'autre, il permet à Dupuit de réparer cette erreur, à l'aide du concept de l'utilité marginale.

Dupuit (1844, 1849, 1853) maintient en effet que l'utilité est la clé pour analyser et comprendre les comportements microéconomiques (Diemer, 1997, 1999, 2000). Le paradoxe de la valeur trouve ainsi sa solution dans l'utilité et la rareté. Si ce résultat est maintenant bien connu de la théorie économique (Béraud, 1992 ; Graal, Vatin, 1997), il est cependant nécessaire de revenir sur la démarche suivie par Dupuit. Au delà des citations empruntées à Smith, Mc Cullock, Destutt de Tracy, Say (Diemer, 2001), il semblerait que la théorie de l'utilité marginale que Dupuit développait dans son article de 1844, découlerait directement des travaux de Pellegrino Rossi¹.

Le présent papier se propose de revenir sur cet auteur oublié (Marco, 1988), et notamment sa théorie de la valeur. Les nombreuses références à Rossi semblent signifier que le paradoxe de la valeur avait déjà trouvé sa solution, près de 10 ans auparavant, et que la longue controverse entre Say et Ricardo n'avait pas été perdue pour tout le monde.

¹ Fort curieusement, Dupuit fera véritablement référence à Rossi dans son article de 1849 (réponse à un autre ingénieur économiste, Bordas) .

I. Pellegrino Rossi, une notoriété incontestée et incontestable

Pellegrino Rossi (1787–1848), «*l'illustre successeur de J-B Say à la Chaire du Collège de France*» est une autorité incontestée par tous ceux qui font de l'économie politique² (Marx fera de nombreuses éloges de Rossi dans «*Le Capital*»). Né à Carrare, dans le duché de Modène (Italie), le 3 juillet 1787, Pellegrino Rossi fût très vite envoyé par ses parents dans le célèbre collège de Corregio, où il s'exerça aux langues classiques, à la philosophie et aux mathématiques. Rossi alla ensuite étudier le Droit à Pise et à Bologne. Il reçut à 19 ans le titre de docteur par le suffrage unanime de ses juges. Dès 1807, il fût choisi comme secrétaire du Parquet de la Cour Royale de Bologne. Il abandonna très vite cette fonction afin de s'exercer à la plaidoirie. Il fût successivement Membre du conseil de son ordre, fondateur d'une académie judiciaire à Bologne, professeur de droit civil au Lycée, de droit criminel à l'Université et conseiller du gouvernement en matières d'Etat. En 1814, il occupait une position élevée et jouissait d'une réputation notoire dans la société italienne (alors sous tutelle française).

Les mouvements de mars 1815 et la défaite du roi de Naples (vaincu par les autrichiens) le contraignirent cependant à quitter son pays et à chercher asile en Suisse. Il en profita pour apprendre l'allemand et approfondir le droit public, l'économie politique et l'histoire. C'est en 1819, qu'il se fit connaître du public suisse, grâce à un cours de jurisprudence appliqué au droit romain (enseignement en français). Les magistrats de Genève l'attachèrent durant trois mois, au service de la république, en lui confiant la chaire de droit romain. Ayant obtenu la naturalisation suisse et le droit gratuit de bourgeoisie, il occupera successivement de 1816 à 1833, la Chaire de Droit Romain à Genève, puis le poste de Député au Conseil représentatif de Genève et sera enfin rapporteur de la commission chargée de réviser le pacte suisse. Selon Hubert Saladin, député du conseil représentatif du Canton de Genève, «*on trouverait difficilement ailleurs,... une position semblable à celle que M. Rossi se fit à Genève. Il y tenait la première place comme orateur, jurisconsulte, législateur, homme d'état, et personne ne songeait à lui disputer cette supériorité incontestée, dans un pays qui n'avait cependant jamais compté autant d'hommes supérieurs qu'à cette époque* » (1850, p 163).

Durant cette période, Pellegrino Rossi demeura très actif. En compagnie de Bellot et Giraud, il restaura le système hypothécaire français en le perfectionnant. Uni à Etienne Dumond, il travailla à la réforme des lois criminelles. Il fonda avec Sismondi, Bellot et Etienne Dumont³ : les *Annales de législation et de jurisprudence*, dans lesquelles il exposa sa *théorie des principes dirigeants* pour l'interprétation des lois. Si les principes philosophiques servent à édicter des lois, les principes dirigeants s'attacheront à les appliquer. Ainsi les uns sortent du droit général pour entrer dans la loi, alors que les autres sortent de la loi particulière pour conduire à la justice. Les principes dirigeants sont destinés au jurisconsulte, au magistrat...

Dès 1828, il publiera un «*Traité de Droit Pénal* » (trois volumes), dans lequel il emprunte à Bentham, le principe matérialiste de l'utilité. Selon lui, punir est un droit social qui dérive du droit absolu, et qui impose à l'Etat, un devoir dont la justice est le principe, et l'utilité la mesure.

² «*Jusqu'à ce moment, l'économie politique n'a vraiment disposé que d'une chaire d'enseignement dans notre pays, celle du collège de France. Là seulement elle a pu faire entendre ses doctrines et recruter des disciples. C'est bien peu assurément, et, j'en suis convaincu, c'est un malheur véritable, un immense dommage pour notre nation à tous les points de vue : industriels, sociaux, politiques. Mais elle n'a pas du moins à regretter le choix des professeurs qui, successivement, ont occupé cette chaire. Il n'y en a eu que trois : Say, Rossi et M. Chevalier, et elle les peut également rappeler avec orgueil. Tous les trois laisseront de belles pages et un beau nom dans l'histoire de l'économie politique, quoique doués de connaissances et de génies très-différents* » (Gustave de Puynode, 1860, p 124).

³ Collaborateur de Mirabeau et commentateur de Bentham.

Mignet, secrétaire de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, résume la théorie de Rossi de la manière suivante : « *Rossi établit que l'homme, par les instincts d'abord un peu obscurs de sa conscience et par les lumières de plus en plus distinctes de sa raison, sent, connaît, applique, respecte les lois du monde moral. Que ces lois sont le fondement et le modèle de l'ordre social, lequel commençant avec l'homme même et se perfectionnant avec lui, est inhérent à sa nature et ne dépend pas de ses conventions. Qui enfreint une règle de l'ordre moral, nécessaire au maintien de l'ordre social, produit un mal qui atteint ou l'individu ou l'Etat, et devient passible d'une peine. La peine est le redressement d'un désordre et l'expiation d'un mal, que la société, inséparable de la règle et fondée sur le bien, inflige, d'après les prescriptions de la justice morale, dans les limites de l'intérêt public. Hors de la combinaison de la justice avec l'utilité, il y a péril et il peut y avoir excès* » (1850, p 165). Rossi marque ainsi le degré du crime en fonction de la qualité de l'acte et de l'intention de l'agent⁴.

La révolution de 1830, qui retentit en Europe et remua la Suisse, entraîna Rossi dans la politique. Alors que des révolutions s'accomplirent dans les cantons du Tessin, au pays de Vaud, à Zurich, Soleure, Fribourg, Berne...Genève essaya d'arracher la Suisse à la guerre civile en procédant à la révision du Pacte Fédéral. Le rôle de réformateur modéré que Rossi avait pris à Genève, lui échut bientôt dans la Suisse entière⁵. La diète le nommera membre d'une commission chargée de réviser le Pacte, et la Commission du Pacte le choisira pour être son rapporteur. Rossi rédigea un nouveau projet de 120 articles destinés à reconstituer la Suisse (il s'agissait d'y perfectionner l'autorité commune sans attenter aux souverainetés particulières : la Suisse restait toujours composée d'Etats distincts, mais ces Etats formaient une confédération véritable). Rédacteur du Pacte, auquel a été donné son nom, Rossi déploya une grande énergie pour le faire adopter. La Diète vota unanimement le Pacte, cependant les Cantons ligués à Sarnen n'y adhèrent point et les communes de Lucerne le rejetèrent. Il fallut renoncer à cette réforme.

Sur ces entrefaites, Rossi eut à remplir une mission diplomatique auprès du gouvernement français. Il tissa avec M. de Broglie (Ministre des affaires étrangères) et M. Guizot (Ministre de l'instruction publique) des liens d'amitiés et des échanges doctrinaires. M. Guizot lui proposera durant l'automne 1833, la Chaire d'économie politique demeurée vacante au collège de France par la mort de J-B Say (Ecole de Droit). Le Cours d'économie politique⁶ qu'il professa jusqu'en 1840, époque où il se démit de sa chaire pour entrer dans le Conseil de l'Instruction Publique, paru en deux volumes. Les 3^{ème} et 4^{ème} volumes furent publiés par ses fils après sa mort⁷. Rossi deviendra ensuite, successivement, Conseiller de l'Université, Doyen de l'Ecole de Droit et Membre de la Chambre des Pairs. Il rapporta des lois sur les sucres, sur la Banque de France, sur le régime financier des colonies, sur l'enseignement public...L'Académie de Science Politique le chargea même de retracer l'histoire de la science économique et d'en apprécier les progrès depuis la fin du 18^{ème} siècle jusqu'au milieu du 19^{ème}. En 1845, Rossi, investi des pouvoirs de ministre plénipotentiaire (ambassadeur), partit pour Rome, afin d'y demander la suppression de l'autorité du Saint-Siège (les Etats romains étaient en effet privés à la fois de liberté et de sécurité, ne pouvant obtenir ni la régularité de l'administration, ni l'indépendance de la justice).

⁴ Il en ressort deux principes bien connus : d'une part, que la peine doit être en raison directe du danger et inverse de la probabilité du désistement volontaire, d'autre part, que les coupables par participation secondaire doivent être séparés dans le châtement des coupables par participation principale.

⁵ Rossi fût nommé pour représenter Genève dans la diète constituante de 1832.

⁶ Selon Schumpeter (1983, p 184) : « *Pellegrino Rossi [aurait] produit entre autres choses un Cours d'économie politique... qui mérite son succès mais ne mérite pas d'être cité davantage dans une histoire de l'analyse économique. Tout ce qu'on y trouve comme vastes horizons culturels, comme vues pénétrantes sur les questions pratiques, n'empêche pas que, du point de vue de l'analyse, c'est du ricardisme délayé d'un peu de Say* ».

⁷ Les travaux de Rossi ont été publiés grâce aux notes de M. Porée (chef de division au ministère des travaux publics). Ce dernier avait suivi le cours de Rossi de 1834 à 1838 au Collège de France.

Dans un premier temps, sa personnalité déplut. Toutefois la mort de Grégoire XVI, et la nomination de Pie IX, changèrent rapidement le cours des choses. Les conseils de Rossi trouvèrent un écho favorable auprès de ce pape réformateur. La révolution de 1848, l'effervescence de liberté, et la défaite italienne face aux autrichiens vinrent cependant mettre un terme aux réformes orchestrées⁸ par Rossi. Il fût tout d'abord privé de sa charge d'ambassadeur, puis de la chaire d'économie politique qu'il occupait au Collège de France. Dans le même temps, pressé par le pape Pie IX, il accepta le poste de chef des conseils du saint-siège. Son projet de réorganisation civile de l'état romain ne vit jamais le jour, Pellegrino Rossi mourut le 15 novembre 1848, assassiné par des opposants au régime pontifical.

II. Le Cours d'Economie Politique

Dans son Cours d'Economie Politique, Rossi retrace l'histoire de la science économique en y exposant les grands principes et les erreurs successives. On ne peut guère citer de théorie qui lui soit propre, et à laquelle on puisse rattacher sa nom - comme Smith à la division du travail, Malthus à la population, Ricardo à la rente foncière, ou J-B Say à la loi des débouchés (Baudrillart, 1854) – cependant, comme le note Baudrillart (1854, p 449), «*rectifiant, complétant, éclaircissant toujours, tempérant souvent les opinions de ses devanciers trop systématiques, [Rossi] a rendu Ricardo plus accessible, et Malthus⁹ plus acceptable* ».

Sur le plan méthodologique, Rossi cherche à faire un exposé des causes physiques, morales et politiques qui influent sur la production (Diemer 2001). Il adopte sur ce sujet une position qui annonce Walras¹⁰. Il distingue en effet trois ordres de faits et d'idées dans le discours économique et social : l'économie politique rationnelle ou pure, science de raisonnement plutôt que d'observation qui se fonde sur un petit nombre de faits généraux et procède par déductions ; l'économie politique appliquée, qui néglige la science pure et tient compte de certains faits particuliers ; la morale et la politique qui doivent œuvrer pour le bien de la société, de la nation et des individus¹¹.

S'agissant de l'économie politique pure et de l'économie politique appliquée, Rossi reconnaît que leurs objectifs et donc leurs méthodes sont différents : l'une s'occupe de la vérité de ses théorèmes¹² et de ses lois économiques (c'est la science), l'autre intègre l'action et l'observation de la sphère réelle (c'est l'art). Il rappelle cependant que toutes deux ont le même objet, la richesse.

« l'économie politique rationnelle, c'est la science qui recherche la nature, les causes et le mouvement de la richesse en se fondant sur les faits généraux et constants de la nature humaine et du monde extérieur. Elle ne méconnaît ni ne repousse les autres sciences sociales ; elles lui offrent, ainsi que les sciences physiques et mathématiques, des moyens et des résultats dont elle profite ;

⁸ Le 14 mars, Rome recevait le statut fondamental pour le gouvernement temporel des Etats du Saint Siège. Elle entrait ainsi dans le régime constitutionnel avec deux chambres, l'une viagère, l'autre élective, votant les lois.

⁹ Rossi rédigea l'introduction à *l'Essai sur le principe de Population* de Malthus, traduit par Pierre et Guillaume Prévost, Genève et Paris, (1845), basé sur la 5^{ème} édition anglaise de 1817 (la dernière revue par Malthus). Cette introduction sera suivie d'une notice de Charles Comte et de notes de Joseph Garnier.

¹⁰ François Vatin (1997) s'appuyant les conclusions de Marian Bowley (1937) et de Joseph Schumpeter (1953), souligne que Rossi se serait profondément inspiré des travaux de Nassau Senior.

¹¹ Selon Rossi, l'économie politique donne des résultats économiques, des conséquences du principe économique ; c'est aux applicateurs (le politique) de tenir compte de tous les principes qui doivent concourir pour que la solution à une question soit conforme aux intérêts les plus chers de la nation et des individus.

¹² Rossi utilisera régulièrement les termes de théorèmes et de lois. Bien qu'il n'utilise pas les mathématiques (contrairement à son cours de Droit Pénal [Mignet, 1850], ces derniers (il s'agit plus précisément d'un langage scientifique) sont omniprésents dans son œuvre afin de valider le caractère scientifique de l'économie politique.

mais, pour le progrès de chacune, il importe de ne pas les confondre.... Vient ensuite l'économie politique appliquée : alors la science est prise comme moyen. L'économie politique pure et l'économie politique appliquée ont chacune, au fond, le même objet, la richesse : la première en traite d'une manière générale et, pour parler comme on parle aujourd'hui, humanitaire ; la seconde, d'une manière plus spéciale, plus nationale, mais l'objet est toujours le même... Enfin, on conçoit que la morale, que la politique interviennent dans les questions sociales. La but de la société, comme le but de l'individu, n'est pas seulement d'être riche » (1840, pp 33-36)

Sur le plan analytique, Rossi part du constat que du point de vue de la science, des faits et des idées, l'économie politique peut être résumée par un certain nombre de mots (n'oublions pas que la science économique n'en ait qu'à ses balbutiements). Ces mots parmi lesquels on compte valeur, richesse, travail, terre, capital, production directe et indirecte, population, échange, marchés, débouchés, distribution, salaires, rente, profit, impôt et revenu, la science les aurait adopté. Néanmoins, il n'y aurait pas encore de consensus sur le sens et la portée de ces expressions. La confusion entre les mots valeur et richesses, à l'origine de la controverse entre Ricardo et Say, en est une bonne illustration.

La théorie subjective de la valeur, qu'il emprunte à Jean-Baptiste Say, établit un lien (un rapport plus précisément) entre les besoins des individus et les propriétés des choses. L'appropriation des biens et la modification des objets (afin de les rendre propres à satisfaire d'autres besoins) se trouvent donc à l'origine de toute « œuvre économique ». Dans ces conditions, la valeur « *n'est autre chose que l'utile dans sa relation spéciale avec la satisfaction de nos besoins ; c'est donc une idée moins étendue que l'idée de l'utilité absolue. L'utile peut se concevoir appliqué aux choses qui n'excitent en nous ni désir, ni crainte.* ». Cette utilité, en tant que source de la valeur, peut être directe ou indirecte « *Je l'appelle directe lorsqu'elle est fondée sur la possibilité d'une application immédiate des choses à la satisfaction de nos besoins : telle est la valeur d'un pain pour un homme qui a besoin de manger. J'appelle indirecte l'utilité des choses qui ne sont pour nous qu'un moyen de nous procurer ce qui est propre à satisfaire des besoins qu'elles ne peuvent satisfaire elles-mêmes. Un homme possède deux morceaux de pain : avec l'un, il apaise sa faim ; avec l'autre il le donne, pressé par le froid, en échange de quelques sarments* » (1840, p 49)

S'appuyant sur le couple utilité directe/indirecte, cher à J-B Say, Rossi va établir un parallèle avec le couple valeur en usage/valeur en utilité, tel que l'ont défini Smith et Ricardo : « *Pour que l'échange est lieu, le concours de certaines circonstances est nécessaire. Cela suppose des deux côtés possession, volonté de s'en dessaisir, envie et moyens d'avoir ce qu'un autre possède. Supprimez l'une de ces données, il n'y a pas d'échange... Avec Smith, j'appelle la première espèce d'utilité valeur en usage, puissance de satisfaire immédiatement nos besoins ; la seconde, je la nomme valeur d'échange, puissance de nous procurer, par le troc, des choses qui puissent satisfaire immédiatement nos besoins...* » (1840, p 50). Ainsi comme le souligne F. Vatin (1997), pour Rossi, la distinction smithienne serait donc pertinente (ce qui l'oppose à Say), mais ne devrait pas conduire à un rejet de l'utilité hors de la théorie économique (ce qui l'oppose à Ricardo). La position de Rossi serait donc un savant dosage entre théorie ricardienne et théorie sayienne de la valeur.

Le recours au cadre méthodologique, et plus précisément à l'économie politique pure, c'est à dire la traduction en langage scientifique de faits généraux, va cependant obliger Rossi à œuvrer dans trois directions : 1° Préciser le principe régulateur de la valeur d'échange (dont la valeur d'usage serait une idée fondamentale,) 2° Définir la loi générale qui règle les variations de la valeur d'échange, 3° Rechercher une mesure constante et invariable de la valeur.

Rossi insistera plus particulièrement sur les deux premières quêtes, nécessaires pour comprendre et analyser les caractéristiques de la valeur.

1. Le principe régulateur de la valeur d'échange

La valeur en usage (l'utilité) est présentée comme l'élément fondamental de la théorie de la valeur. Elle s'exprime par un rapport (c'est à dire en termes relatifs) des besoins des hommes avec les objets extérieurs. Ce rapport est à la fois durable, variable (modification des besoins et des objets) et subjectif. Mais plus que tout, il implique que l'absence de valeur d'usage prive tout objet de valeur d'échange.

« 1° que la valeur n'est que l'expression d'un rapport essentiellement variable. C'est le rapport de nos besoins avec les choses, et nul n'ignore que nos besoins sont à la fois divers et mobiles ; même ceux qui nous sont communs à tous et qui dérivent de notre constitution organique, sont variables, du moins par leur intermittence et par les degrés de leur intensité. En conséquence, la valeur n'est ni une chose constante, ni une qualité inhérente aux objets ; il n'y a rien dans la valeur d'exclusivement objectif... »

2° La valeur en usage est l'expression d'un rapport essentiel qui domine toute l'économie politique ; le rapport des besoins de l'homme avec les objets extérieurs. La valeur en échange n'est qu'une forme de la valeur en usage : elle dérive du même principe..., elle existe parce que l'autre existe et non par elle-même ; s'il n'y avait pas de valeur d'usage, il n'y aurait pas de valeur d'échange, tandis qu'il peut y avoir valeur d'usage sans valeur en échange

3° Enfin la valeur en usage dure tant qu'existe le rapport entre les objets et les besoins de l'homme. La valeur en échange n'existe réellement qu'au moment même de l'échange... [ce qui fait dire à Rossi que la valeur en échange est chose purement conjecturale] » (1840 , pp. 50-52)

La théorie de la valeur, à laquelle fait référence Rossi, prendrait donc en compte trois types d'objets : les objets qui ont une valeur d'usage (l'eau, l'air...); les objets qui possèdent à la fois une valeur d'usage et une valeur d'échange ; les objets qui possédaient une valeur d'usage et une valeur d'échange, mais qui ont perdu la qualité de chose échangeable pour garder celle de valeur d'usage. Derrière ce résultat, préfigure le grand projet de Rossi, celui de définir l'économie politique, comme la science des richesses et non comme la science des échanges : *« Il est beaucoup d'auteurs pour qui la valeur en échange est seule un fait économique ; ils ne regardent la notion de la valeur en usage que comme une pure généralité, à laquelle on peut faire tout au plus l'honneur de la mentionner, dès le début, en passant, pour ne plus s'en occuper ensuite. Pour eux, l'économie politique est plus encore la science des échanges que la science de la richesse. C'est là, il faut le dire, une erreur qui attaque la science dans ses bases, qui la mutile et la dénature »* (1840, p 58).

La distinction entre les mots valeur et richesse prend ici tout son sens. La valeur, définie par l'utilité (rapport des besoins des hommes aux choses), devient l'expression directe de la richesse. La valeur est la propriété des objets qui satisfont ce rapport (richesses) : *« Qu'est ce que la valeur, qu'est ce que la richesse ? Si le bon sens répond facilement à ces questions, les livres y répondent de tant de manières diverses que l'esprit de critique a eu raison d'affirmer qu'ils n'y répondent pas du tout. La valeur, encore une fois, est l'expression du rapport qui existe entre les besoins de l'homme et les choses. La richesse est un mot générique qui embrasse tous les objets dans lesquels ce rapport se vérifie. Un objet est-il propre à satisfaire nos besoins ? il y a là une valeur. L'objet lui-même est richesse. Ainsi, valeur et richesse, sans être synonymes, sont deux expressions nécessairement corrélatives. La valeur, c'est le rapport ; la richesse c'est l'ensemble de tous les objets où ce rapport se réalise. Voilà ce que nous dit le sens commun, dont la science n'a ici aucun droit de s'écarter »* (1840, p 64).

En précisant à la fois l'objet de l'économie politique (en tant que science des richesses) et le sens des mots valeur/richeesse, Rossi en vient à formuler une théorie originale de la valeur. D'un côté, il se rapproche de Say (la richesse, et plus précisément l'utilité est assimilée à la valeur), de l'autre, il s'en éloigne (la valeur ne peut se réduire à valeur d'échange). Rossi ajoute que cette méconnaissance de la distinction valeur/richeesse, ainsi que l'assimilation de la valeur à la valeur d'échange, sont caractéristiques de l'œuvre de Smith. Elles seraient à l'origine de ce que l'on appelle aujourd'hui le paradoxe de la valeur. Rossi en donne d'ailleurs une solution : l'utilité « relative » (propriété de satisfaire un besoin, ce rapport s'appuie plus précisément sur l'intensité et la vivacité des besoins) et la rareté. Dès lors, ceux qui cherchent la cause de la valeur d'échange dans l'utilité, prendront soin d'expliquer que plus un objet utile devient rare, plus son utilité s'accroît.

« Après avoir nettement indiqué la différence entre les deux valeurs, Smith lui-même a failli dans l'application du principe. Il a dit que le diamant avait une valeur en échange hors de proportion avec sa valeur en usage. Non, messieurs, la valeur du diamant est parfaitement proportionnée à son utilité, en prenant ce mot dans le sens que les économistes doivent lui attribuer. L'utilité, c'est la propriété de satisfaire un besoin, réel ou factice, permanent ou passager, physique ou intellectuel, peu importe. D'où vient la valeur du diamant ? De l'intensité et de la vivacité du besoin que le diamant satisfait. Il est une marque de distinction, un signe de richesse, un moyen d'embellissement. Le diamant a une valeur en échange proportionnée au service qu'il est censé rendre à la personne qui le possède, c'est à dire à la valeur en usage. Si l'on découvrait le moyen de fabriquer le diamant par la cristallisation du carbone, de manière que les boutiques des lapidaires pussent être couvertes de diamants, la valeur de ces diamants tomberait peut-être au niveau de celle des morceaux de verre, et l'on trouverait alors d'autres objets qui, par leur beauté et leur rareté, pourraient satisfaire les exigences de l'ostentation et du luxe. La rareté est ici un moyen direct de satisfaction ; elle apaise ce besoin de notre nature, qui consiste à désirer d'avoir ce que les autres n'ont pas. C'est un besoin que le moraliste peut condamner, et que la raison doit contenir dans de justes limites ; mais en fait, c'est un besoin pour la satisfaction duquel les hommes sont disposés à faire de grands sacrifices » (1840, p 67-68).

La théorie des besoins (Rossi parle précisément « d'énergie des besoins »), les rapports de la valeur en usage avec la valeur en échange et la rareté des objets sont donc des concepts que l'économiste ne doit pas perdre de vue. Cependant, ce n'est pas la mesure de la valeur qui intéresse Rossi, mais bien les causes qui la déterminent¹³. Il ne voit que deux formules (des lois) lui permettant d'atteindre ce but : celle de l'offre et de la demande et celle des frais de production : « Il n'est, au fond que deux formules qui, bien comprises, puissent atteindre le but... L'une est la formule de l'offre et la demande (cette dernière est plus directe et plus philosophique), l'autre résume tous les faits régulateurs du marché dans un seul et même fait, le coût des denrées, les frais de production (cette formule, plus indirecte mais pratique). L'une et l'autre remontent aux véritables éléments de la solution ; je veux dire aux besoins, aux moyens, aux intérêts des échangistes » (1840, p 81)

2° La loi générale qui règle les variations de la valeur d'échange

Selon Rossi, la formule offre-demande ne se limite pas à des faits objectifs - des quantités se rencontrent sur un marché -, elle doit tenir compte des craintes, des désirs et des besoins de l'homme. Dans ces conditions, la demande n'exprime pas seulement une quantité matérielle, c'est également l'expression des besoins des demandeurs. Connaître la demande, revient à étudier la valeur en usage des choses. Il en est de même pour l'offre. L'offre exprime à la fois une quantité

¹³ En rattachant la valeur d'échange à la valeur d'usage (utilité), Rossi insiste précisément sur la nature variable, mobile de cette dernière. Si ces variations sont soumises à des lois générales, il convient donc de les définir.

désignée, cependant cette quantité est combinée à la difficulté (ici l'effort) de la production : « *Par les mots offre et demande, il ne faut pas entendre seulement les quantités matérielles qui existent sur le marché. Dans la demande, il faut aussi prendre en considération l'intensité et l'étendue du besoin, ainsi que les moyens d'échange dont le demandeur peut disposer ; et dans l'offre, la plus ou moins grande facilité que peuvent avoir les espérances et les craintes des acheteurs et des détenteurs actuels de la denrée* » (1840, p 84). Ainsi comprise, la formule de l'offre et la demande se ramènerait à la théorie de la valeur-utilité, et plus précisément à une théorie des besoins. Plus qu'un changement des conditions de l'offre et la demande, c'est le changement d'un élément capital de la valeur, ici le besoin (modification, rareté...), qui est susceptible d'altérer l'échange. Ce besoin serait composé de trois éléments – étendue, énergie absolue et énergie relative (Rossi fait ici référence à la graduation sayenne de l'utilité) – auquel s'ajoute un quatrième : le moyen d'échange : « *Il y a donc dans les besoins trois éléments à considérer : l'étendue, l'énergie et puis leur graduation ou énergie relative, comme vous voudrez l'appeler : ces éléments se combinent avec un quatrième, je veux dire avec les moyens d'échange que possède chaque demandeur. Chaque élément modifie la demande comme il modifie l'offre. Je passe devant le libraire et je ne lui achète pas son volume parce que je ne puis pas lui faire d'offre* » (p 87)

Quoique cette formule renferme la « solution au problème », Rossi reviendra sur la seconde formule (celle des frais de production), plus proche des thèses de Ricardo : « *Nous pouvons à cette heure accepter comme conséquences parfaitement légitimes ces deux points : 1° La formule de l'offre et la demande, en tant que résumant la théorie des besoins, renferme l'explication vraie, complète, subjective de toutes les variations de la valeur échangeable. 2° Cette formule ainsi comprise n'offrant pas à la science un instrument facile à manier et d'une application fructueuse, on a dû s'efforcer d'arriver à une autre formule qui, meilleure comme instrument, ne fût cependant qu'une traduction de la première. De là la formule qui a dit : le fait régulateur de la valeur échangeable des choses, c'est la quantité de travail nécessaire pour les produire ; et, en généralisant davantage, la cause déterminante de la valeur en échange se trouve dans le coût des choses, dans les frais de production* » (1840, p 89).

La valeur relative des choses correspond désormais à la quantité de travail nécessaire pour les produire. Cette loi économique apparaît chez Rossi sous la forme d'un théorème : « *Si, pour produire une chose, il a fallu une quantité de travail égale à quatre, et que, pour produire une autre chose, il ait fallu une quantité de travail égale à huit, j'en dois conclure que le premier objet ne vaut que la moitié du second* » (1840, p 90). Le mot travail embrasse le travail proprement dit et le travail accumulé, c'est à dire le capital. En d'autres termes, il faut entendre, par la quantité de travail, les frais de production. C'est donc en tant que disciple de l'Ecole Ricardienne, que Rossi rappelle que la valeur relative des objets n'est pas autre chose que le montant des frais de production.

La formule de Ricardo peut être résumée par les trois points suivants : « *1° nul ne produit uniquement pour le plaisir de produire ; 2° tous les producteurs, stimulés qu'ils sont par l'intérêt individuel, courent après les gros profits ; 3° nul n'achète sans les moyens d'acheter, ni au delà de ces moyens* » (1840, p 96). De là, il en résulte : 1° que, toutes les fois que le prix d'un objet ne rembourse pas les frais de production, la production de cette objet diminue, ou s'arrête complètement ; 2° que si le prix actuel des objets (ici des chapeaux) dépassait sensiblement les frais de production, si ce prix générerait d'importants bénéfices, le nombre des fabricants d'objets (chapeaux) augmenterait ; cette concurrence s'établirait jusqu'à ce que le taux de profit fût ramené par l'abaissement du prix à un taux moyen pour toutes les industries. Ces deux faits, le retrait des consommateurs et la concurrence des producteurs, expliqueraient et justifieraient la formule de Ricardo. En bon disciple, Rossi sera amené à examiner la portée (principalement les limites) de la formule de Ricardo en s'appuyant sur la distinction prix naturel / prix courant établie par Smith.

- Cette formule rappelle Rossi peut être facilement confondue avec la loi de l'offre et la demande, en effet, dire que l'offre augmente, c'est dire que les frais diminuent, et stipuler que la demande diminue, c'est tout simplement dire que les frais augmentent. Toutefois, reconnaît Rossi, les frais de production offrent une satisfaction à l'esprit que ne lui offre pas la loi de l'offre et la demande : « *La formule de Ricardo repose sur des faits matériels appréciables, et qu'il est facile de comparer entre eux. Encore une fois, quand je dis en raison de l'offre et la demande, je ne sais pas quelles sont l'offre et la demande de cet objet, quelles sont l'offre et la demande de cet autre objet ; mais si l'on me dit : comme les frais de production, je puis me faire plus facilement une idée du prix relatif de ces denrées. C'est là l'avantage de la formule de Ricardo* » (1840, p 98).

- Rossi mettra également l'accent sur deux inconvénients de la formule de Ricardo. Le premier, concerne son champs d'application. Puisque la formule suppose l'existence de frais de production, elle ne s'applique qu'aux richesses produites et non aux richesses naturelles¹⁴. Le second, revient sur une hypothèse fondamentale de la théorie ricardienne : il est supposé une liberté indéfinie de retrait chez les consommateurs et une liberté indéfinie de concurrence du côté des producteurs. Or cette hypothèse ne se vérifie pas dans les faits (comme l'avait notamment entrevu Ricardo lui-même¹⁵). Les phénomènes d'habitudes de consommation et de concurrence imparfaite (monopole) soulignent en effet que la consommation des produits peut être maintenue malgré des prix exorbitants (de même, la demande de produits peut diminuer, mais sans jamais s'arrêter). De ces deux phénomènes, Rossi insistera surtout sur le second que Ricardo n'a pas assez apprécié : « *Il est deux espèces de monopoles : le monopole naturel et le monopole artificiel. Il y a monopole naturel lorsque, par la nature même des choses, la production n'est possible que dans une certaine mesure et pour certaines personnes... Il est une seconde espèce de monopoles naturels que Ricardo a lui-même indiqués [la propriété intellectuelle et artistique],... La facilité des transports est encore un monopole naturel et utile aux producteurs qui se trouvent à porter des grands centres de consommation... Les monopoles artificiels sont encore plus variés et nombreux* » (1840, pp 102-103). Rossi cite le cas des brevets d'invention, des privilèges des auteurs et de leurs héritiers, des monopoles d'état (vente du tabac, du sel, de la poudre de guerre, cartes à jouer, du papier timbré), le droit de propriété, les accords de licence (production). A partir de la distinction ricardienne entre les biens rares (exemple des objets d'art) et les biens reproductibles, Rossi montre que le monopole est généralement présent dans les deux circonstances (Ricardo n'avait insisté que sur les biens rares¹⁶).

¹⁴ Rappelons que pour Rossi, la richesse se subdivise en richesse naturelle (air, eau...) et en richesse produite (par l'homme). La richesse naturelle se subdivise à son tour en richesse limitée et richesse illimitée : « *En traitant diverses questions qui se rattachent aux bases mêmes de l'économie politique, nous avons fait remarquer que la richesse se divise en richesse naturelle et richesse produite, et que, bien que la richesse produite ne puisse pas occuper exclusivement la pensée de l'économiste, elle constitue cependant l'objet principal de la science* » (1840, p 201).

¹⁵ « *Certes, Messieurs, quand on sait quelle était la portée d'esprit de l'inventeur de cette formule, quand on sait que Ricardo n'était pas seulement un économiste de cabinet, un génie spéculatif, mais un homme qui avait passé la plus grande partie de sa vie dans les affaires, dans les affaires commerciales, qu'il avait fait, dans ces affaires, une grande fortune, dans le sens anglais du mot, et, il faut le dire, au témoignage public de l'Angleterre toute entière, une fortune des plus honorable, par l'effet d'un travail assidu et intelligent, il est difficile d'imaginer que Ricardo ne sût pas qu'il arrive tous les jours des denrées qu'on vend à un prix inférieur aux frais de production, comme il en est d'autres qu'on vend à des prix forts supérieurs* » (1840, p 94)

¹⁶ « *Il y a des choses dont la valeur ne dépend que de leur rareté. Nul travail ne pouvant en augmenter la quantité, la valeur ne peut baisser par suite d'une plus grande abondance. Tels sont les tableaux précieux, les livres et les médailles rares, les vins d'une qualité exquise... Cette valeur dépend uniquement de la fortune, des goûts et des caprices de ceux qui ont envie de posséder tels objets. Ils ne forment cependant qu'une très petite partie des marchandises qu'on échange journellement. Le plus grand nombre des objets que l'on désire posséder étant le fruit de l'industrie, on peut les multiplier, non seulement dans un pays, mais dans plusieurs, à un degré auquel il est presque impossible d'assigner des bornes, toutes les fois qu'on voudra y consacrer l'industrie nécessaire pour les créer. Quand donc nous parlons des marchandises, de leur valeur échangeable, et des principes qui règlent leurs prix relatifs, nous n'avons en vue que celles de ces marchandises dont la quantité peut s'accroître par l'industrie de l'homme, dont la production est encouragée par la concurrence, et n'est contrariée par aucune entrave* » (Ricardo, 1971, p 26).

Or le caractère commun à tous les monopoles, c'est d'être un obstacle à la libre concurrence (smithienne, ricardienne ou walrassienne). Pour Rossi, ces faits ont de lourdes implications en matière d'économie politique, et il convient d'examiner : « *jusqu'à quel point et de quelle manière ces faits...modifient-ils la loi du marché, cette loi qui explique les variations des prix par le montant des frais de production ? là est le fonds de la question et une partie essentielle de la science économique* ». Ainsi, Rossi ne condamne pas les monopoles (on retrouvera cette approche du monopole dans les travaux de Dupuit), il cherche cependant à en saisir toutes les implications pour la théorie ricardienne de la valeur: « *En se bornant à signaler l'effet général des monopoles, comme obstacle à la libre concurrence, on s'arrêterait à la surface des choses, et l'on ne pourrait arriver qu'à des conclusions incomplètes et hasardées* » (1840, p 107).

L'un des principaux apports de Rossi sera d'avoir mis en évidence le rôle de la concurrence imparfaite (monopole) 1° dans la théorie ricardienne de la valeur, 2° dans la fixation des prix de marché et 3° en matière d'économie politique tout en fournissant une théorie du monopole (de la concurrence imparfaite).

1° Dans le cas de monopoles, le prix ne reconnaît pas d'autre règle que celle de l'offre et la demande (d'un côté, les besoins et les moyens de paiement des consommateurs, de l'autre, les besoins et les quantités offertes par les producteurs). La formule de Ricardo ne peut s'appliquer aux échanges : « *Le prix du Tokai ne trouve sa limite que dans celle des sacrifices que les consommateurs les plus capricieux et les plus riches consentent à faire pour un objet de luxe, pour une jouissance fugitive, dans la concurrence d'autres vins rares, soit naturels, soit falsifiés, dans la nécessité de ne pas garder trop longtemps une denrée qui peut se détériorer, qui exige des soins et qui se reproduit annuellement* » (1840, p 109).

2° La situation de monopole permet au producteur de fixer une échelle de prix décroissants avec le temps¹⁷. Il s'agit entre autre de profiter du degré d'impatience des consommateurs (ou de descendre le plus rapidement la courbe de demande). « *Un libraire exige huit ou neuf francs pour un volume in-8° qui ne renferme peut-être pas la matière de six feuilles d'impression. Le prix est élevé, l'exigence sévère, quel que soit d'ailleurs le talent qui a présidé à la rédaction du livre. Mais un autre libraire ne peut vous l'offrir pour cinq francs, car il n'a pas le droit de l'imprimer ; il serait contrefacteur s'il le faisait. Ainsi, il faut payer huit francs, ou se passer du livre. Nous l'aurons cependant, dans peu de temps, pour un prix plus modéré. Bien que le privilège subsiste toujours, l'intérêt même du libraire, surtout si le livre est à la portée d'un grand nombre de lecteurs, lui conseillera de nous le donner meilleur marché. Il est plus utile de gagner promptement dix sous par volume sur mille exemplaires seulement. Il est des besoins impatients et accompagnés des moyens propres à satisfaire cette impatience : ceux-là obéissent aux premières exigences des producteurs. Il est aussi des besoins moins impatients et accompagnés de moyens moins étendus de fortune : pour ceux là, il faut baisser les prix si l'on veut qu'ils songent à se satisfaire. Plus on baisse les prix, plus on augmente le nombre des consommateurs ; le producteur, tout en gagnant moins sur chaque article, gagne davantage sur la masse. Dans plus d'un cas, il ramènera lui-même, dans son propre intérêt, le taux du prix au montant des frais de production* » (1840, p 110-111). En distinguant le monopole durable (l'appropriation de la terre et l'analyse de la rente foncière feront l'objet d'une étude spécifique¹⁸) du monopole temporaire, Rossi insistera surtout sur les

¹⁷ Rossi peut être considéré comme l'un des précurseurs de la discrimination temporelle des prix.

¹⁸ « *De tous les monopoles, le plus important à étudier est celui qui résulte de l'appropriation de la terre. La plupart des autres monopoles, les uns sont temporaires par leur nature, les autres n'ont pas d'importance, enfin il en est, ceux du gouvernement par exemple, qui peuvent être ou ne pas être ; ce sont des impôts dont nous aurons à examiner plus tard les avantages et les inconvénients. Le monopole de la terre est permanent et général. Il tient à la nature même des choses* » (1840, p 113).

caractéristiques intrinsèques des biens, à savoir leur variété et leur qualité. La différenciation des biens perturbe le processus de convergence des prix vers les frais de production.

3° L'existence de monopoles ne remet pas en cause la formule de Ricardo, elle n'est qu'une illustration de l'opposition entre économie politique pure (la science qui se fonde sur un ensemble de faits généraux, approche déductive) et économie politique appliquée (prise en compte de faits particuliers qui peuvent invalider l'économie pure). En d'autres termes, elle reflète ce que doit être le champs d'étude de l'économie politique : *«La loi économique, qui règle le prix, le proportionne ordinairement aux frais de production. Mais, d'un côté, ce n'est là qu'une tendance, le point vers lequel convergent tous les faits particuliers, sans jamais l'atteindre d'une manière complète et constante ; de l'autre, cette loi économique, cette tendance ne peut se déployer librement que sous l'influence de la libre concurrence. La libre concurrence est exclue par toute espèce de monopole... Vous trouvez donc, presque toujours, sur votre route un monopole. Il n'est guère de produit qu'on puisse regarder comme le résultat pur et simple du capital et du travail. Ainsi l'hypothèse sur laquelle se fonde la loi économique, qui proportionne le prix aux frais de production, ne se réalise jamais complètement ; s'il est des productions où ces deux faits se rapprochent et se coïncident, il en est où ils restent à une grande distance l'un de l'autre. Cette loi économique, prise dans toute sa rigueur, appartient donc au domaine de l'économie politique abstraite ; elle n'est point une loi d'application constante et directe. C'est une formule qui est profondément modifiée par l'intervention de l'un ou de l'autre des monopoles auxquels se trouvent soumis les instruments de la production. C'est donc avec cette correction essentielle, c'est en ne perdant jamais de vue ces modifications si profondes et si importantes, qu'on peut faire un emploi utile de la formule que Ricardo a substituée à celle de l'offre et la demande»* (1840, pp 142-143). Ainsi l'économie politique appliquée ne devra jamais oublier les formules de la science abstraite (économie politique pure), lesquelles expriment plutôt des tendances que des faits constamment et généralement accomplis.

III. De Pellegrino Rossi à Jules Dupuit

La référence explicite à Rossi, nous l'avons souligné précédemment, apparaît dans un article de 1849, intitulé : *«De l'influence des Péages sur l'utilité des voies de communication»*. Dupuit s'appuie sur la 4^{me} leçon du livre I pour rappeler à Bordas et ses lecteurs, que l'utilité (la valeur en usage) est la partie essentielle de la science des richesses (Economie politique) : *«Il est beaucoup d'auteurs pour qui la valeur en échange est seule un fait économique ; ils ne regardent la notion de la valeur en usage que comme une pure généralité, à laquelle on peut faire tout au plus l'honneur de la mentionner, dès le début, en passant, pour ne plus s'en occuper ensuite. Pour eux, l'économie politique est plus encore la science des échanges que la science de la richesse. C'est là, il faut le dire, une erreur qui attaque la science dans ses bases, qui la mutile et la dénature. Et d'abord, s'il est vrai que la valeur en usage est l'expression du rapport qui existe entre nos besoins et les objets extérieurs, il serait étonnant qu'on pût retrancher impunément ce fait fondamental du domaine de la science...Je dis que dans le système de ceux qui prétendent ne s'occuper que de la valeur en échange, la science se trouverait mutilée ; un grand nombre de faits économiques se trouveraient inexplicables...Redisons-le, l'étude de la valeur en usage est une partie essentielle de la science, en négligeant cette étude, ou perdant de vue la distinction fondamentale des deux valeurs, plus d'un économiste a contribué à jeter la science dans une véritable logomachie»* (1840, p 58-59 [passage cité par Dupuit, 1849, p 172]).

Dupuit souligne que c'est la voie qu'il avait empruntée dans son article de 1844 : *«J'ai suivi sur l'utilité, dans mon article de 1844, les notions admises par M. Rossi, contrairement aux idées de J-B Say, parce que je les ai trouvées conformes à la raison, et que je pense, avec cet habile*

économiste, que lorsque cette circonstance se présente, il faut décliner avec fermeté, mais avec une fermeté respectueuse, l'autorité de nos maîtres ». (1849, p 173).

La valeur en usage (l'utilité) devient un rapport essentiel qui domine toute l'économie politique. Les explications (distinction entre valeur d'usage et valeur d'échange, relation entre valeur et richesse) et les résultats donnés par Rossi, prennent une nouvelle dimension, ils s'inscrivent dans le prolongement de la révision de la théorie de la valeur : I° La valeur, et plus précisément la valeur d'usage devient l'expression d'un rapport essentiellement variable (des besoins sur les choses), II° La valeur d'échange n'est qu'une forme particulière de la valeur d'échange, III° La valeur d'usage dure tant que le rapport entre les besoins et les objets persiste. Dupuit insistera sur le caractère à la fois déterministe et variable de l'utilité (ce qui deviendra l'utilité marginale représentera la pierre angulaire de ses travaux). Il ne prêtera aucune attention à la valeur d'échange.

Dupuit cherchera ensuite à revenir sur la définition de l'utilité et de l'utilité publique : *« Dans son acceptation ordinaire, utilité signifie la faculté qu'ont certaines choses de satisfaire ceux de nos désirs qui sont conformes à la raison. En économie politique, le mot utilité peut s'appliquer à tout ce qui satisfait un désir, que ce désir soit ou ne soit pas conforme à la raison... En économie politique, tout ce qui sert, tout ce qui a un usage, est utile... L'expression utilité publique n'est pas plus difficile à comprendre, car le mot utilité y conserve le sens que nous venons de définir »* (1849, p 176). Il s'appuiera une nouvelle fois sur les travaux de Rossi afin de répondre aux accusations de Bordas : 1° Contrairement à ce qu'indique Bordas, il n'a introduit qu'une seule définition de l'utilité (Bordas avait décelé 4 définitions différentes du mot utilité : en langage ordinaire, en économie politique, lorsqu'il est joint au mot politique, dans l'article de Dupuit), 2° il n'a pas fait de confusion entre l'utilité et la valeur : *« Qu'est ce que la valeur, qu'est ce que la richesse ? Si le bon sens répond facilement à ces questions, les livres y répondent de tant de manières diverses que l'esprit de critique a eu raison d'affirmer qu'ils n'y répondent pas du tout. La valeur, encore une fois, est l'expression du rapport qui existe entre les besoins de l'homme et les choses. La richesse est un mot générique qui embrasse tous les objets dans lesquels ce rapport se vérifie. Un objet est-il propre à satisfaire nos besoins ? il y a là une valeur. L'objet lui même est richesse. Ainsi, valeur et richesse, sans être synonymes, sont deux expressions nécessairement corrélatives. La valeur, c'est le rapport ; la richesse c'est l'ensemble de tous les objets où ce rapport se réalise. Voilà ce que nous dit le sens commun, dont la science n'a ici aucun droit de s'écarter »* (1840, p 64, [cité par Dupuit, 1849, p 178).

La valeur d'un objet sera défini par son utilité (sa capacité à satisfaire un besoin) et sa rareté : *« Après avoir nettement indiqué la différence entre les deux valeurs, Smith lui-même a failli dans l'application du principe. Il a dit que le diamant avait une valeur en échange hors de proportion avec sa valeur en usage. Non, messieurs, la valeur du diamant est parfaitement proportionnée à son utilité, en prenant ce mot dans le sens que les économistes doivent lui attribuer. L'utilité, c'est la propriété de satisfaire un besoin, réel ou factice, permanent ou passager, physique ou intellectuel, peu importe. D'où vient la valeur du diamant ? De l'intensité et de la vivacité du besoin que le diamant satisfait. Il est une marque de distinction, un signe de richesse, un moyen d'embellissement. Le diamant a une valeur en échange proportionnée au service qu'il est censé rendre à la personne qui le possède, c'est à dire à la valeur en usage. Si l'on découvrait le moyen de fabriquer du diamant par la cristallisation du carbone, de manière que les boutiques des lapidaires pussent être couvertes de diamants, la valeur de ces diamants tomberait peut-être au niveau de celle des morceaux de verre, et l'on trouverait alors d'autres objets qui, par leur beauté et leur rareté, pourraient satisfaire les exigences de l'ostentation et du luxe. La rareté est ici un moyen direct de satisfaction ; elle apaise ce besoin de notre nature, qui consiste à désirer d'avoir ce que les autres n'ont pas. C'est un besoin que le moraliste peut condamner, et que la raison doit contenir dans de justes limites ; mais en fait, c'est un besoin pour la satisfaction duquel*

les hommes sont disposés à faire de grands sacrifices» (1840, p 67-68). Cette conclusion, que Dupuit n'a pas semblé utile de mentionner, indique, comme nous l'avons souligné précédemment, que Rossi avait parfaitement saisi le paradoxe de la valeur. La théorie des besoins (l'utilité en tant que rapport des besoins aux choses) et la rareté des objets en sont la clé.

Cependant, contrairement à Dupuit, ce n'est pas la mesure de la valeur qui intéresse Rossi, mais bien les causes qui la déterminent¹⁹. La critique de Say ne se fera donc pas sur le même plan chez nos deux auteurs. Rossi remettra en cause la proposition sayienne selon laquelle la valeur se limiterait à la valeur d'échange, alors que Dupuit insistera sur le caractère mesurable de l'utilité. Contrairement à Say, Dupuit affirmera que l'utilité n'est pas mesurée par le prix mais par le sacrifice maximum qu'est disposé à faire un individu pour se procurer un bien.

La référence à Rossi ne suffit plus, Dupuit prend des citations tirées de *l'Essai sur le principe de l'utilité* du *Cours complet d'économie politique* de J-B Say et du *Traité d'économie politique* de Destutt de Tracy, afin d'insister une nouvelle fois auprès de Bordas sur le caractère variable et mesurable de l'utilité :

« J'ai remarqué aussi, dès les premiers chapitres du même ouvrage et dans tout son cours, que l'utilité des choses et des actions avait une infinité de nuances et une importance très-diverses, selon que les choses servaient à satisfaire à des besoins indispensables ou futiles.... J'ai prié que l'on considérât comme utile ce qui pouvait servir, soit en pourvoyant à nos besoins indispensables, soit en multipliant nos jouissances, soit en gratifiant nos goûts, n'apercevant d'autre différence, entre une utilité et une autre, que son intensité et le degré de son importance » (Say, OC 1848, p 717-718).

« La mesure de l'utilité réelle ou supposée d'une chose est la vivacité avec laquelle elle est désirée généralement. Or, comment fixer les degrés d'une chose aussi inappréciable que la vivacité de nos désirs ? nous avons cependant une manière très-sûre d'y parvenir : c'est d'observer les sacrifices auxquels ces désirs nous déterminent » (Destutt de Tracy, 1823, p 83).

Tout en restant fidèle à ces définitions, Dupuit réitère un résultat qu'il avait souligné dans son précédent article (1844) : la mesure de l'utilité d'un objet réside dans le sacrifice maximum que chaque consommateur serait disposé à faire pour se le procurer. Il s'agit ici du principe fondamental de la théorie de l'utilité que l'auteur souhaite développer. Pour s'en persuader, Dupuit rappelle au bon souvenir de ses lecteurs l'exemple du libraire cité par Rossi : *« En passant devant un libraire, je vois un ouvrage qui me plaît ; s'il ne coûte que 10 francs, je l'achète, il en coûte 50, il en coûte 100, c'est un de ces magnifiques volumes où brille avant tout le génie financier et esthétique de l'imprimeur, je passe outre ; mon désir est-il évanoui ? Non. Mais si je donne les 100 francs, il me faudra retrancher de mon budget quelque chose qui m'est plus utile ou plus agréable que ce livre. Donc pour cela seul qu'il coûte 100 francs au lieu de 10, que je ne pourrais faire de telles dépenses qu'en retranchant quelque chose à l'entretien de ma famille, à l'éducation de mes enfants, je m'abstiens. Il est des besoins plus importants que je dois satisfaire avant tout »*. (1840, p 87 [Dupuit, 1849, p 184]).

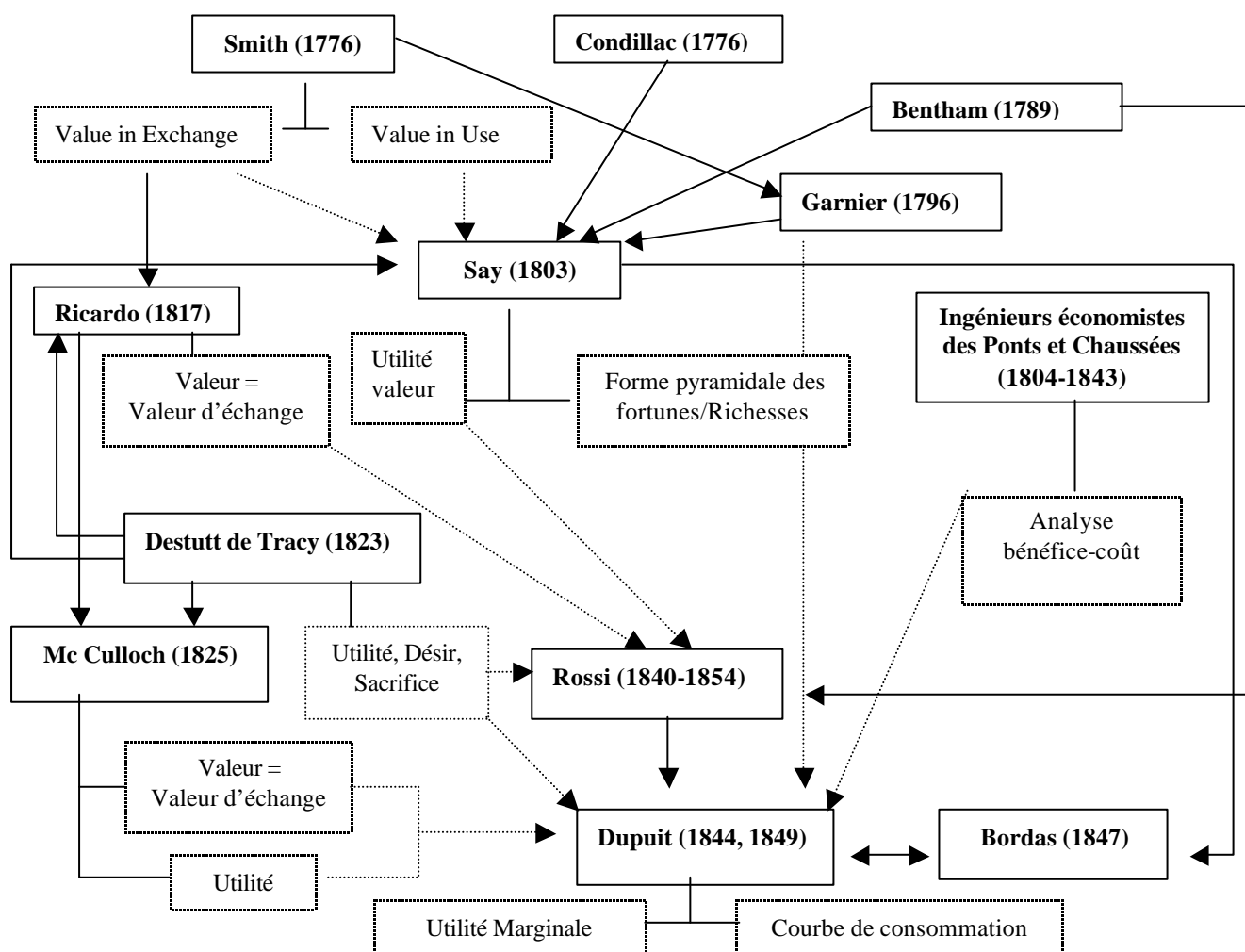
Cet exemple met en évidence les deux idées suivantes : l'utilité d'un produit est différente pour chaque consommateur, l'utilité d'un produit est également différente pour le même consommateur. Selon Dupuit, le commerçant ou le libraire sont d'autant plus conscients de l'existence de cette « gradation sayienne de l'utilité », qu'ils *« vendent à des prix très différents, le fin, le très-fin, le superfin et l'extrafin, bien qu'ils ne présentent d'autre différence que le superlatif de l'étiquette »* (1849, p 189). On aperçoit en toile de fonds, la conception d'une utilité variable (et

¹⁹ Rossi fera référence à la formule de l'offre et de la demande et celle des frais de production.

par la suite de l'utilité marginale), la courbe de consommation (Diemer, 2000), l'influence du monopole et de la concurrence imparfaite, la différenciation des prix... des concepts que Rossi avait successivement appréhendés dans son *Cours d'économie Politique*.

CONCLUSION

Dans la tradition philosophique française, l'économie politique tire ses origines des travaux de l'Abbé Etienne de Condillac, de Destutt de Tracy et de Jean-Baptiste Say.



Say a essayé de réconcilier les partisans de la théorie de l'utilité et ceux des coûts de production. Ses résultats sont cependant quelque peu contrastés. D'un côté, il crée une confusion analytique - le paradoxe de la valeur - qui fera l'objet d'une longue correspondance avec David Ricardo. De l'autre, il permet à Dupuit de réparer cette erreur, à l'aide du concept de l'utilité marginale. Dupuit (1844, 1849, 1853) maintient en effet que l'utilité est la clé pour analyser et comprendre les comportements microéconomiques. Le paradoxe de la valeur trouve ainsi sa solution dans l'utilité et la rareté. Si ce résultat est maintenant bien connu de la théorie économique (Béraud, 1992), ce qui est toutefois surprenant, c'est la démarche suivie par Dupuit.

Les nombreuses références à Rossi semblent signifier que le paradoxe de la valeur avait déjà trouvé sa solution, près de 10 ans auparavant, et que la longue controverse entre Say et Ricardo

n'avait pas été perdue pour tout le monde. En précisant que l'homme considère tous les objets qui l'entourent sous le rapport de l'utilité, et en distinguant les mots valeur/ richesse, Rossi présente la valeur d'usage comme l'élément fondamental de la théorie de la valeur : «*La valeur en usage, c'est la qualité ; la richesse, c'est l'objet dans lequel cette qualité se trouve. La richesse est à la valeur ce que la matière est aux propriétés de la matière...partout où nous trouvons la propriété de satisfaire nos besoins et la possibilité de tirer parti ces choses, nous reconnaissons la richesse. La valeur en échange en est une qualité ultérieure. Ce n'est pas la valeur en échange qui constitue la richesse, c'est par ce que la richesse préexiste que la valeur en échange est possible*» (1840, p 192). Derrière cette théorie de la valeur, on retiendra surtout l'idée d'une utilité variable, les prémisses de fonctions d'offre et de demande (quantités relatives), l'influence du monopole et de la concurrence imparfaite, la différenciation des prix. Des concepts que Rossi avait successivement appréhendés dans son *Cours d'économie Politique*, et qui préparent à la fois la découverte de l'utilité relative par Dupuit (le surplus, l'utilité marginale) et la révolution marginaliste.

Bibliographie

- ARENA R. (2000), La loi de l'offre et la demande chez Jean-Baptiste Say : une interprétation, *Colloque Jean-Baptiste Say*, octobre, p 1-15.
- BAUDRILLART F. (1854), Cours d'économie politique professé au collège de France par M. Rossi, *Journal des économistes*, vol 9, 15 septembre, pp. 447-454.
- BERAUD A. (2001), Les économistes français au début du XIX^{ème} siècle et la théorie de la valeur, colloque Charles Gide «*Agréger, répartir et échanger : la valeur d'Aristote à Sraffa, Shapley et Debreu*», 27-29 septembre 2001, Strasbourg, pp. 1- 36.
- BRETON Y., LUTFALLA H., alii (1991), *L'économie politique en France au XIX^e siècle*, Economica.
- BERAUD A., FACCARELLO G. (1992), *Nouvelle histoire de la pensée économique*, La Découverte.
- BORDAS M. (1847), De la mesure de l'utilité des travaux publics, *Annales des Ponts et Chaussées*, 2^{ème} série, 1^{er} semestre, Mémoires et Documents, n°170, t XIII, pp. 249-284.
- BOWLEY M. (1937), *Nassau Senior and Classical Economics*, London, Georges Allen and Unwin.
- CLEMENT A. (1853), Richesse, Utilité, Valeur, *Journal des Economistes*, vol 144, 15 avril, pp. 23-35.
- DESTTUT de Tracy (1823), *Traité d'économie Politique*, Paris, Mmes Bouguet et Levi.
- DIEMER A. (2002), Economie Pure, Economie Appliquée, Economie Sociale, un point de vue critique sur l'originalité de l'œuvre de Léon Walras ? (à venir)
- DIEMER A. (2001), Léon Walras et le syndrome Dupuit, *Cahier du CERAS*, hors série n°2, novembre, pp. 150-156.
- DIEMER A. (2001), Le paradoxe de la valeur : un retour sur les travaux de Say, Ricardo, Dupuit, Mc Culloch et Rossi, colloque Charles Gide «*Agréger, répartir et échanger : la valeur d'Aristote à Sraffa, Shapley et Debreu*», 27-29 septembre 2001, Strasbourg, pp. 1- 21.
- DIEMER A. (2000), Valeur, utilité et demande : la controverse entre J-B Say et Jules Dupuit, *Colloque Jean-Baptiste Say*, Lyon, ISH, octobre, pp. 1-12.
- DIEMER A. (1999), De la différenciation des prix à la discrimination par les prix : œuvre et héritage de Jules Dupuit, *Cahiers du CERAS*, n°33, mars, pp. 1-29.
- DIEMER A. (1997), Jules Dupuit et la discrimination par les prix, colloque Lyon, publié dans : Dockès P., Frobert L., Klotz G., Potier J.P, Tiran A., *Les traditions économiques françaises : 1848-1939*, Paris, Editions du CNRS (2000).

- DOCKES P., FROBERT L., KLOTZ G., POTIER J-P, TIRAN A. (2000), *Les traditions économiques françaises : 1848-1939*, CNRS Editions.
- DUPUIT J., (1844), De la mesure de l'utilité des travaux publics, *Annales des Ponts et Chaussées*, 2ème série, 2nd semestre, Mémoires et Documents, n°116, t VIII, pp. 332-375.
- DUPUIT J. (1849), De l'influence des Péages sur l'utilité des voies de communication, *Annales des Ponts et Chaussées*, n°207, pp. 170-248.
- DUPUIT J. (1854), Péages, *Dictionnaire de l'Economie Politique*, vol II, Guillaumin – Coquelin, pp. 340-341.
- DIVISIA F. (1950), *Exposés d'économie, l'apport des ingénieurs français aux sciences économiques*, Dunod, Paris, vol I.
- EKELUND R.B, HEBERT R.F (1999), *Secret Origins of Modern Microeconomics*, University of Chicago Press.
- ETNER F. (1987), *Histoire du calcul économique*, Paris, Economica.
- GRALL B., VATIN F. (1997), La machine et l'impôt : Jules Dupuit, l'économie politique et la mécanique industrielle, *Revue Européenne des Sciences sociales*, tome XXXV, n° 109, pp. 25-53.
- MARCO L. (1988), Un économiste éclectique : Pellegrino Rossi (1787-1848), *Revue d'économie politique*, n°2, 1988, pp. 293-302.
- MIGNET M. (1849), Notice historique sur la vie et les travaux de M. Rossi, *Le Journal des Economistes*, n° 105, pp. 153-160.
- RAVIX J.T (1999), *La pensée économique classique, 1776-1870*, Paris, Topos, Dunod
- RICARDO D. (1821), *Des principes de l'économie politique, et de l'impôt*, 2 tomes, 3^{ème} édition, Paris. Réimpression [1977], Gallimard.
- ROSSI P.M (1836), *Cours d'économie politique*, année scolaire 1835-1836, Paris, Ebrard.
- ROSSI P.M (1840-1854), *Cours d'économie politique*, 4 volumes, Joubert et Thorel.
- SCHUMPETER J. (1954), *Histoire de l'analyse économique*, l'âge classique, tome 2, in [1983], Paris, Editions Gallimard.
- SAY J-B (1803), *Traité d'économie Politique ou simple exposition de la manière dont se forment, se distribuent et se consomment les richesses*, 1^{ère} édition, Deterville, Paris ; 2^{ème} édition, A.A Renouard, 1814 ; 3^{ème} édition, Deterville, Paris, 1817 ; 4^{ème} édition, 1819 ; 5^{ème} édition, Rapilly, Paris, 1826 ; 6^{ème} édition, Guillaumin, Paris, 1841 (reproduit par Calmann-Lévy, Paris, 1972).
- SAY J-B. (1826), *Traité d'économie politique*, Paris, Guillaumin (1841). 5^{ème} édition, Calman-Levy (1971).
- SAY J-B. (1828-1829), *Cours complet d'économie politique pratique*, 1^{ère} édition, Rapilly, Paris ; 3^{ème} édition, Guillaumin et Cie, 1852.
- SAY J-B. (1848), *Oeuvres diverses de J.B Say*, Guillaumin.
- SAY J-B. (1996), *Cours d'économie politique et autres essais*, GF Flammarion.
- SMITH A. (1776), *Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations*, Strahan et Cadell, Londres. Traduction française, Recherche sur la nature et les causes de la Richesse des Nations, 1881, Garnier; 1991, 2 vol, Gallimard.
- SMITH A. (1776), *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, traduction de Germain Garnier, revue, corrigée et précédée d'une notice bibliographique par M. Blanqui, avec les commentaires de Buchanan, Garnier, Mc Culloch, Malthus, Mill, Ricardo, Sismondi ; augmentée des notes inédites de J-B Say, 2 tomes (collection des principaux économistes, tome 5 et 6), 1843.
- VATIN F. (2002), *La morale utilitaire de Jules Dupuit* (à paraître)
- VATIN F. (2001), Le travail, la servitude et la vie : avant Marx et Polanyi : Buret, *Revue du MAUSS*, n°18, 2^{ème} semestre.